



Forum « Recherche et Territoire »

7 novembre 2014 à Privas

Hôtel du Département, salle Montgolfier

organisé par

**l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche et
le Conseil général de l'Ardèche**

Entrée libre

L'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche organise pour la deuxième édition et avec le soutien du Conseil général de l'Ardèche, de la Revue du Vivarais et de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, une journée Forum « Recherche et Territoire », le 7 novembre 2014 à l'Hôtel du Département, salle Montgolfier.

Le choix a été fait cette année de mettre l'accent sur trois domaines qui illustrent la capacité du département de l'Ardèche à promouvoir des activités de recherche sur son territoire, en liaison avec les universités qui l'entourent, et de fonder sur la durée des sites et une activité productrice de connaissances et d'applications.

Ont été retenus, parmi d'autres, l'« Ecole du doc » et le pôle audio-visuel de Lussas au rayonnement national et international reconnu, la recherche archéologique dans le domaine des mines et de la métallurgie de l'argent au Moyen Age dont le volet ardéchois, actif depuis trois décennies, contribue au bilan européen de cette recherche, le Centre International Construction et Patrimoine de Viviers, centre documentaire, pédagogique et de formation au patrimoine bâti, témoin d'une recherche sur l'histoire et l'actualité industrielles en Ardèche.

Programme

- 9 h Accueil
- 9 h 15 Ouverture par Joëlle Dupraz, présidente de l'Académie et Raoul L'Herminier, conseiller général en charge de l'Education

Ière Partie : L'aventure du village du documentaire à Lussas

Présentation par Marie Tortosa, administratrice d'Ardèche-Image

- 9 h 30 Chantal Steinberg, directrice de l'Ecole du doc et responsable du Master 2 Réalisation et Production documentaire de création/partenaire Ardèche Images-Université Stendhal Grenoble : « L'école du doc, acteur majeur de la filière documentaire et du pôle d'excellence audio-visuel de Lussas »
- 10 h Esther Mazowiecki, réalisatrice de documentaires, ex-étudiante du Master, chargée de mission au sein d'Ardèche Images : présentation de son expérience et de son film réalisé en 2009 autour de la tradition ardéchoise du « Pibou »
- 10 h 30 Film d'Esther Mazowiecki : « La jeune fille, les garçons, le peuplier »
- 11 h 30 Débat
- 12 h 00 Déjeuner

IIème Partie : Archéologie minière de l'argent au Moyen-Age

Présentation par Joëlle Dupraz, présidente de l'Académie

- 13 h 30 Marie-Christine Bailly-Maître, directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire LAM3, Université d'Aix-en-Provence : « L'archéologie minière et la métallurgie de l'argent au Moyen-Age (historique et particularité de cette recherche en France et en Europe) »
- 14 h Nicolas Minvielle-Larousse, doctorant, laboratoire LAM3, CNRS Université Aix-Marseille : « L'exploitation minière du Chassezac : bilan de trois ans de recherche » (thèse de doctorat)
- 14 h 30 Débat

IIIème Partie : Histoire et patrimoine industriels

Présentation par Jacques-Louis de Beaulieu et Florence Charpigny, académiciens

- 15 h Laurence Guer, « Le Centre International Construction et Patrimoine (CICP) de Viviers, une association au service de tous les patrimoines »
- 15 h 15 Yves Esquieu, Professeur honoraire, Université Aix-Marseille, président du CICP : « L'ancienne cité ouvrière de Lafarge : les enjeux d'un patrimoine industriel »
- 15 h 45 Yvonne Leclère, vice-présidente du CICP, « L'entreprise Lafarge dans la Grande Guerre »
- 16 h 15 Débat général
- 17 h Conclusions

Les actes du forum « Recherche et Territoire » seront édités en 2015
par l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche.
Un avis d'édition sera adressé à chaque participant.

**Bulletin d'inscription au forum
« Recherche et Territoire »**

Je, soussigné (e),
demeurant
.....
.....

Adresse mel@.....

Participera au forum « Recherche et Territoire »

Participera au déjeuner (20 €)

Nombre de personnes : ... x 20 € €

Payable par chèque à l'ordre de ASLA

c/o :

Monsieur Jacques-Louis de Beaulieu
Rue des Amouriers
07220 Saint-Thomé

Merci de bien vouloir renvoyer ce coupon-réponse avant le 31 octobre